



[Home](#) » [Actualités](#) »

NÎMES Jean Drevetton élu Président du conseil régional de la Compagnie des Commissaires aux Comptes (CRCC)

NÎMES Jean Drevetton élu Président du conseil régional de la Compagnie des Commissaires aux Comptes (CRCC)

✍️ Abdel Samari 📅 23 janvier 2017 à 8:00 📁 Actualités 💬 0 Comment



Jean Drevetton, commissaire aux comptes à Avignon, a été élu Président du conseil régional de la Compagnie des Commissaires aux Comptes (CRCC) de Nîmes. Pour son troisième mandat à la tête de la Compagnie Régionale, il fait le choix de s'entourer d'un bureau rajeuni.

Jean Drevetton, commissaire aux comptes à Avignon, a été élu Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes (CRCC) de Nîmes. Il succède à la Nîmoise Aude Beziat qui présidait la Compagnie depuis deux ans.

Jean Drevetton dirige à Avignon le Cabinet J. CAUSSE & Associés, qui compte une quinzaine de commissaires aux comptes et 110 salariés. Très impliqué dans la représentation de la profession, il a été jusqu'en 2016, Président de la commission de contrôle du budget au sein de la CNCC - Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes - et membre du Comité de Coordination du contrôle d'activité auprès du H3C - Haut Conseil des Commissaires aux Comptes.

Au niveau régional, il s'agit du troisième mandat de Jean Drevetton à la tête de la CRCC de Nîmes (il a déjà été Président de 2005 à 2008).

Durant ce mandat de deux ans, le nouveau Président aura la délicate charge d'accompagner au niveau régional la mise en place de la réforme européenne, engagée depuis 7 ans. Un véritable enjeu, à l'heure où le rôle des Compagnies Régionales est directement attaqué par l'ordonnance : « Avec cette réforme, le H3C a gagné en autorité. Il a désormais la responsabilité de l'ensemble de l'organisation de la Profession, avec toutefois la possibilité de déléguer certaines missions, jusqu'ici traitées en région, directement à la CNCC - vidant au passage les CRCC d'une partie de leur substance. Nous souhaitons entamer une bataille au niveau national afin de conserver en région le moteur de la vie des cabinets, et l'accompagnement de proximité de nos confrères » commente le nouveau Président.

La profession étant confrontée à de nombreux défis, le rôle de la Compagnie régionale est plus que jamais d'accompagner ses membres à affronter les changements qui les attendent et de les aider à valoriser leurs missions auprès de l'environnement économique et judiciaire. « *Nous avons l'ambition de faire comprendre aux acteurs régionaux, toute la valeur ajoutée que les Commissaires aux Comptes peuvent apporter aux entreprises, quelle que soit leur taille, en matière de développement et de contrôle interne notamment* » explique Jean Drevetton.

Place aux jeunes

Le nouveau Président a mis un point d'honneur à intégrer de jeunes confrères dans la structure de direction. Au sein d'un bureau totalement renouvelé, ces jeunes talents pourront s'emparer des nouvelles technologies et développer la vie future de la compagnie. C'est ainsi que Isabelle FOSCO (Avignon) et Jean Brice ROUVIERE (Alès et Aubenas) ont été élus vice-présidents, Matthieu DITISHEIM (Nîmes) trésorier et Philippe BERTRAND (Nîmes) secrétaire.

Les autres membres élus au Conseil régional sont Mmes Maryse BELLAGAMBA (Méjannes-Alès), Gaelle GILLET (Nîmes) et Coralie SENEZ (Avignon), ainsi que MM. Frédéric DAGUTS (Mende), Pierre PHILIPPE (Gordes), Jean Pierre QUERBES (Nîmes), Rémy RE (Avignon), Philippe RUIU (Avignon) et Frédéric VACHERET (Nîmes).

La Compagnie régionale a essentiellement pour mission d'assurer la gestion administrative de ses membres, la défense de leurs intérêts, le bon exercice et la surveillance de la profession. À cet effet, elle organise des actions de formation et met en œuvre un examen de l'activité des commissaires aux comptes. Par ailleurs, Jean DREVETON et un autre membre du Conseil Régional, Frédéric VACHERET, siégeront au Conseil national de la CNCC à Paris.

La CRCC couvre les quatre départements du ressort de la Cour d'Appel de Nîmes : Ardèche, Gard, Lozère et Vaucluse. Elle regroupe 296 professionnels et 129 sociétés de commissariat aux comptes qui interviennent dans près de 4.300 entreprises, institutions ou associations.

Rappel des missions du commissaire aux comptes :

1. Garantir la sécurité du système économique : il certifie les comptes annuels et consolidés des sociétés et effectue des vérifications prévues par le Code de commerce.
2. Prévenir les difficultés des entreprises : il a une obligation d'alerte dès que la continuité d'exploitation est menacée.
3. Prévenir la fraude : il assure la révélation des faits délictueux au Procureur de la République et la déclaration de soupçon auprès de Tracfin.